

ÊTRE INDEXÉ POUR EXISTER...

Posted on 15 avril 2021



L'incendie survenu dernièrement dans les locaux de l'entreprise OVH à Strasbourg eut de nombreuses conséquences. Tandis que certains s'affairent à réaliser leurs déclarations de pertes de données auprès de la CNIL, d'autres réalisent aussi qu'Internet et le Cloud ne sont pas des entités magiques dans lesquelles toutes nos données sont à jamais conservées. Si l'adage reste « Internet n'oublie pas » pour conserver une vigilance constante sur ce que l'on publierait, dans un but de préservation de sa réputation, nous sommes bien forcés de constater que tout n'est pas si évident. Cet article propose un point de vue sur la gestion des contenus en ligne, et plus globalement de toute information qui pourrait être mise sur un réseau informatique. Au travers du prisme du SEO, nous verrons qu'une succession de décisions peut avoir un impact sur l'opinion et l'histoire.

Les archives d'aujourd'hui et de demain

Les outils de recherche en ligne sont nombreux. Google est certainement le premier, que ce soit pour rechercher une information, un produit à acheter ou sa prochaine destination de vacances. Selon [Statista](#), 35 % des Français passent par un moteur de recherche pour trouver une information avec un enjeu d'actualité. Le référencement représente donc un enjeu non négligeable pour tous les éditeurs de site d'informations, quels qu'en soient les domaines d'expertise.

Si nous parlons d'archives en ligne, beaucoup se dirigeront vers le site web.archive.org et sa WayBack Machine qui

permet littéralement de remonter le temps afin de consulter d'anciennes versions de sites Web. En France, la Bibliothèque nationale de France (BnF) collecte les données de certains sites en vue d'enrichir sa base dans le cadre du « [dépôt légal de l'Internet](#) ». Il est possible de faire une demande de dépôt légal, ou dans certains cas nous recevons, comme dans l'illustration ci-dessous, une notification directe de la part du service d'attribution de numéro ISSN.

La BnF ayant pour but de collecter les publications françaises depuis le XVI^e siècle, elle a naturellement continué son travail dans le domaine du numérique. La simple existence de ce dépôt légal de l'Internet révèle les enjeux que peut avoir un contenu en ligne. Il peut être un descriptif de produit, un article pédagogique, un essai littéraire, un poème d'adolescent, et une part de patrimoine... sans que ces qualificatifs s'opposent.

Le 18 juillet 2015 14:49, [redacted] a écrit :

De : Centre [redacted]@bnf.fr

Sujet : Attribution d'un ISSN à votre blogue

Corps du message :

Bonjour,

La BnF a attribué un ISSN à votre blogue :

ISSN [redacted] = [redacted]

Si vous souhaitez recevoir votre notification officielle, merci de nous communiquer une adresse électronique. Celle-ci ne sera pas divulguée.

Avec mes salutations,

[redacted]

BnF/Centre ISSN France

[redacted]

--

Ce email a été envoyé via formulaire de contact le [redacted]

Fig. 1. Une notification d'attribution de numéro ISSN.

Les outils que sont les moteurs de recherche nous apportent un gain de temps précieux. Imaginez-vous une minute devoir retrouver une information dans la masse nébuleuse de sites Web sans un outil aussi puissant que Google et ses concurrents ?

La suite de cet article est réservée aux abonnés.

Vous êtes abonné(e) ? Tapez vos identifiant ci-dessous pour accéder à l'article complet :
(ou [Abonnez-vous en cliquant ici](#))

Nom d'utilisateur ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

[Mot de passe oublié ?](#)



Syphaïwong Bay, Consultante Web Éditorial, SEO et Content Marketing
[Assonance.net](https://www.assonance.net).